

# vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 30 – Septembre 2018

La Mairie vous accueille :

**Du lundi au vendredi de 9h-12h**

**Les samedis 1<sup>er</sup> & 15 sept de 9h-12h**

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact : 02.41.77.04.49

[contact@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:contact@saint-augustin-des-bois.fr)

[www.saint-augustin-des-bois.fr](http://www.saint-augustin-des-bois.fr)

 [facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## URGENCES

**Urgences** : 112

**Samu** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Médecin de garde** : 116 117

**Pharmacie de garde** : 32 37

**Gendarmerie** : Bécon les Granits,  
Avenue de la Clercière. Tél. 02.41.77.90.17

**En cas d'urgence** : composez le 17

## SERVICES

**Collecte des ordures ménagères** :

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

**Jours de collecte** : **Mercredis 5 et 19 septembre 2018**

**Accueil périscolaire** : Centre polyvalent,  
route de Saint-Georges

Tel : 02.41. 77.08.45

**Bibliothèque municipale** :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h à 18h30

Judi de 16h45 à 19 h

Samedi de 10h30 à 12h

**Nouveau !** Dimanche de 11h à 12h

**Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »**

Centre polyvalent, route de Saint-Georges

**Siège social** : 4 rue Théophile Harrault,

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73

Directeur : Cédric Lejard

Mail : [leboisenchante49@orange.fr](mailto:leboisenchante49@orange.fr)

## VIE MUNICIPALE

**Fermeture exceptionnelle de la mairie le jeudi 13 septembre.**

### Accueil périscolaire

Le dossier et le formulaire d'inscription pour l'accueil périscolaire de septembre sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet <http://www.saint-augustin-des-bois.fr/Education-et-Enfance>

Toutes les familles doivent remplir le dossier et le faire parvenir à la mairie à l'accueil ou par mail à [communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr)

### Bibliothèque

Nouveau ! A partir de septembre la bibliothèque vous accueillera sur un créneau supplémentaire : **le dimanche matin de 11h à 12h, et ce dès le 9 septembre...**

Envie de vous impliquer dans votre commune et de faire partie d'une équipe ? Devenez bénévole à la bibliothèque. L'équipe serait ravie d'accueillir d'autres bénévoles.

## EDITO

Cette rentrée scolaire est la troisième pour notre équipe municipale et pour la commission enfance que je partage avec Jessica Chevrier-Lebrun, Hélène Gillet Cochelin et Jean-Paul Prudhomme. L'occasion de faire un point sur ce qui concerne le pôle enfance-jeunesse sur notre commune.

Les enfants sont encadrés par 7 agents : Luz Sanjurjo est la nouvelle responsable du service (voir article). Gwendoline Lebrun, Virginie Mahot, Fabienne Colas interviennent pour aider les enseignantes des classes de maternelle de l'école Albert Jacquard. Romain Chaveton, le cuisinier, Sonia Gasnier et Sylvie Bru complètent l'équipe. Ils interviennent tous au niveau de l'accueil des enfants le matin, à midi ou après l'école.

La commune gère en interne à la fois l'accueil périscolaire (le matin dès 7h15 et le soir de 16h45 à 19h), le temps du repas, les TAP (temps d'accueil post-scolaire) des enfants de l'école Albert Jacquard et la garderie du mercredi de 12h à 12h30.

L'offre aux familles augustinoises s'appuie aussi sur d'autres structures telles que l'accueil de loisirs du Bois Enchanté qui a une antenne au centre polyvalent, le multi accueil de Bécon les Granits et la halte-garderie du Louroux Béconnais.

En plus de ce quotidien, notre équipe travaille sur différents projets : la construction de l'aire de jeux qui a été inaugurée en avril dernier, l'approvisionnement local et bio du restaurant scolaire (voir article), l'installation d'un terrain multisport pour les plus grands avec l'aide de la communauté de commune CCVHA en 2019 et une étude pour une animation à destination de la jeunesse est en cours...

Je souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les jeunes Augustinois et une bonne lecture à tous.

Christine Rochereau  
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse

## ARRIVÉE DE LA RESPONSABLE DES SERVICES PÉRISCOLAIRES



Après avoir passé 6 ans sur notre commune, Vincent Guimon est parti dans une commune nouvelle pour un poste correspondant au concours qu'il a obtenu il y a deux ans.

Luz Sanjurjo le remplacera dès la rentrée. Elle est déjà venue sur la commune durant la dernière semaine de classe pour étudier le fonctionnement des services périscolaire et la semaine suivante pour participer à la préparation de la rentrée en profitant d'un tuilage avec Vincent.

Elle était donc prête pour prendre ses fonctions de responsable du pôle enfance et de chargée de communication sur notre commune dès le 20 août.

La commune pourra compter sur son expérience, à la fois comme animatrice et coordinatrice socio-culturelle, en particulier auprès d'accueils de loisirs enfance et jeunesse et d'accueils périscolaires, mais aussi dans la gestion d'équipe.

## APPROVISIONNEMENT RESTAURANT SCOLAIRE



Le 3 juillet 2018 s'est tenue la dernière réunion du comité de pilotage sur l'approvisionnement de la cantine. L'occasion pour Julie Vaillant, de la Chambre d'Agriculture du Maine et Loire, qui nous a accompagnés durant cette période de transition, de souligner que ce groupe avait « mené à bien sa mission et pouvait en être fier ! ». Il faut aussi souligner l'adaptabilité de Romain Chaveton, le cuisinier de la commune qui a joué le jeu avec enthousiasme et sans qui cette transition n'aurait pas été possible dans ces conditions.

La démarche avait été lancée en mars 2016. Après étude de faisabilité, la commune est revenue à l'élaboration des menus et des commandes en interne dès la rentrée suivante. Il a été privilégié une recherche de produits locaux (mais aussi bio) en maîtrisant les coûts et développant la collaboration avec le Vivéco (les commandes de la cantine étant nécessaires à la pérennité de notre commerce, à condition d'être accompagnées d'achats réguliers par les Augustinois...)

A ce jour, la part d'**aliments produits en Maine et Loire** est passée de 3 à 27 % dans les assiettes des enfants. Le coût matière n'a pas augmenté par rapport au prestataire précédent et laisse un peu de marge notamment pour augmenter la proportion de produits issus de l'**agriculture biologique**.

Il ne reste plus qu'à maintenir le cap de l'augmentation progressive de la part de produits issus de l'agriculture biologique et/ou local dans les assiettes des enfants et de continuer sur notre dynamique, notamment en menant un projet autour du gâchis alimentaire...

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 2 juillet 2018 :

Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune (présentation disponible sur notre site internet, rubrique "Les conseils" : <http://www.saint-augustin-des-bois.fr/Les-conseils.30> )

A ce stade, il s'agit de déterminer les grandes orientations générales :

- Axe 1 : Assurer aux actuels et futurs habitants un cadre de vie qualitatif :
- Axe 2 : Pérenniser les structures participant au dynamisme local :
- Axe 3 : Vers un territoire mieux connecté et plus visible :
- Axe 4 : Protéger les grands éléments structurants de l'espace rural.

Prochaine étape : le 14 septembre avec la présentation de ces grands axes aux personnes publiques associées (Etat, collectivités voisines et représentants socio-professionnels)

### Rapport d'activité de la CCVHA - exercice 2017

Le rapport d'activité est présenté aux conseillers municipaux.

Ce rapport est disponible sur notre site internet, rubrique "Les conseils" : <http://www.saint-augustin-des-bois.fr/Les-conseils.30> )

**Prochain conseil municipal : le lundi 3 septembre à 20h30 à la salle annexe de la mairie**

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

### Rappel :

Les bacs de collectes doivent être sortis la veille de la collecte et rangés le jour même : ils ne peuvent pas être laissés sur la chaussée ou le trottoir.

### Un bac jaune pour les emballages !

Un bac jaune vous a été remis pour la collecte des "emballages". La mise en place et l'utilisation du bac jaune sont prises en compte dans l'abonnement annuel de la redevance incitative.

La collecte des bacs jaunes sera réalisée **à partir du mercredi 19 septembre**.

Les ordures ménagères et les emballages recyclables seront collectés par le même camion, le même jour. La benne est composée de deux compartiments de 13 m<sup>3</sup> chacun. Lors de la levée du bac, une sélection permet d'orienter le vidage du bac dans le bon compartiment (*ordures ménagères ou emballages recyclables*).

Deux marquages au sol ont été réalisés pour faciliter la collecte. Les bacs d'ordures ménagères devront être positionnés sur le marquage blanc et les bacs jaunes sur le marquage jaune.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **Syctom du Loire Béconnais au 02.41.77.49.26**

### Déchèterie

Une convention autorise les habitants de la commune de Saint-Augustin-des-Bois, de déposer en déchèterie à **Saint-Georges-sur-Loire**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette déchèterie est accessible uniquement avec un badge.

Pour les particuliers, ce badge est délivré gratuitement, dans la limite d'un par foyer. Le badge donne droit à 18 passages par an. Les dépôts sont limités à 2m<sup>3</sup> par apport.

Pour obtenir un badge d'accès, vous pouvez télécharger un formulaire sur le site internet du Syctom Loire Béconnais <http://www.syctomduloirebeconnais.com/lesdecheteries/>, également disponible à l'accueil de mairie.

## ABRIBUS



Depuis la construction du Clos des Roses, il n'y avait plus d'abribus sur la route de Saint-Léger à part un vieux en bois qui avait été récupéré.

Après demande auprès du Conseil Régional, la commune de Saint-Augustin a pu obtenir deux petits abribus d'occasion qui ont été installés pendant l'été au niveau du château d'eau. Cela permettra aux usagers de la ligne scolaire 7 desservant le collège J. Racine et à ceux de la ligne départementale 24 desservant Angers d'attendre dans de bien meilleures conditions.

Horaire de la ligne 24 : Disponibles sur le site internet Anjoubus <http://anjoubus.paysdelaloire.fr/> et à l'accueil de la mairie.

**SANS PESTICIDES,  
ça coule de source !**



**Les pratiques d'entretien et de gestion des espaces publics évoluent vers le zéro pesticide... pour l'eau, l'environnement et la santé de tous !**



### Sauvages des rues, belles et rebelles

Changeons notre regard sur les plantes sauvages de nos espaces publics grâce à cette exposition qui sera présentée **sur la commune du 15 septembre au 15 octobre**, dans le cadre des actions de sensibilisation en lien avec la mise en œuvre du plan de gestion de l'herbe, réalisé par le CPIE Loire Anjou.

Vous pourrez ainsi découvrir 20 panneaux installés par les services municipaux dans les rues et sur lesquels sont mis à l'honneur la flore sauvage de notre région. Il ne s'agit pas ici de la flore rare et protégée mais de celle que l'on rencontre communément près de chez soi. Celle qui cohabite de façon plus ou moins heureuse avec chacun d'entre nous en fonction de l'image qu'elle nous renvoie.

Ici un géranium en gros plan, là une giroflée ou un pissenlit... voilà quelques-unes des plantes prises par l'objectif de Dominique Drouet, photographe professionnel qui a parcouru les rues et ruelles de nos communes pour nous les offrir grandeur nature ! Comme pour dire "N'ont-elles pas quelque chose de beau, de mystérieux ces plantes que l'on nomme à la va-vite « mauvaises herbes » ? "

Sur chaque photographie, vous pourrez découvrir un extrait de poème, une citation issue de la littérature locale ou de savoirs populaires en lien avec l'image plein cadre.

Cette exposition dans la commune, c'est d'abord, pour le plaisir des yeux ! Mais aussi pour se questionner sur la place des herbes folles dans la ville et les villages.

La municipalité dans le cadre du plan de gestion de l'herbe a travaillé en relation étroite avec les services techniques pour supprimer l'utilisation des pesticides afin de répondre à des enjeux environnementaux et de santé publique. Avec la réduction de l'utilisation de ces produits, de nouvelles techniques de gestion de l'espace se mettent en œuvre. On ne remplacera pas l'efficacité de la chimie. Mais on peut travailler sans polluer. Alors, c'est le moment de regarder d'un œil nouveau les espaces où la flore reprend naturellement quelques droits.

Il ne s'agit pas ici de se laisser « envahir » mais de laisser plus de place à certains endroits à ces herbes, là où avant la tolérance zéro était de mise.

Les villes, villages de demain seront à coup sûr plus accueillants pour la biodiversité que les décennies passées. La commune se veut exemplaire dans la réduction des pesticides, cependant la reconquête de la qualité de l'eau passe par une implication forte de chaque habitant donc :

- Changeons nos habitudes,
- Prenons le temps d'arracher les plantes indésirables sur nos trottoirs,
- Acceptons ces plantes dans certains endroits pour la préservation de la biodiversité,
- Prenons l'engagement de ne plus utiliser des pesticides dans nos jardins et nos maisons pour l'amélioration de la qualité de l'eau mais aussi pour notre santé et celle de nos enfants.

Pour en savoir plus sur les petites histoires de toutes ces herbes et apprendre à les regarder autrement : **Un dépliant sera disponible à la mairie** et dans les commerces durant toute la durée de l'exposition.

Participez à la balade découverte des plantes sauvages à travers les rues et ruelles de la commune avec un animateur du CPIE Loire Anjou :

**Rdv à 10h samedi 6 octobre devant la mairie  
pour partir à la découverte des plantes qui se développent dans la commune (environ 2h).**

## ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIATIF « LE BOIS ENCHANTÉ »



A la rentrée, l'antenne du centre aéré de Saint Augustin des Bois sera ouverte aussi le mercredi matin. Le **programme** et les **formulaires d'inscriptions** pour les mercredis de septembre et octobre sont disponibles à l'**accueil de la mairie** ou sur le site de la commune : [www.saint-augustin-des-bois.fr/Accueil-de-Loisirs-Le-Bois\\_176](http://www.saint-augustin-des-bois.fr/Accueil-de-Loisirs-Le-Bois_176)

Contact : Cédric Lejard, Directeur - Tél : 06 33 01 97 73 - Mail : [leboisenchante49@orange.fr](mailto:leboisenchante49@orange.fr)

## FESTIVAL HARPE EN LOIRE

Le festival Harpe en Loire viendra répéter à Saint Augustin durant le week-end du 13 au 14 octobre 2018. Un concert sera **donné le dimanche 14 octobre à 17 heures pour tous les Augustinois au Centre polyvalent.**

Quelques musiciens viennent de loin. Nous recherchons donc des **hébergements pour la nuit du 13 au 14 octobre**. Nous cherchons également des **bénévoles pour préparer les repas du midi** (à la bonne franquette !). Inscription auprès de la mairie.

**À Saint Augustin**



**Inscriptions activités année scolaire 2018-2019**  
Saint Augustin des Bois

	<b>Baby-gym (3-6 ans)</b>	lundi	17h-18h	75 € (15 enfants maxi)	
	Zumba (ados-adultes)	lundi	19h15-20h15	96 €	
	Zumba kid (7-11 ans)	mercredi	15h00-16h00	96 €	
	<b>Fitness (ados-adultes)</b>	lundi	20h15-21h15	80 €	
	Pilates (adultes)	lundi	18h-19h	97 €	
		mercredi	20h-21h	97 €	
	<b>Gym douce (adultes)</b>	lundi	16h-17h	90 €	
	Yoga (adultes)	mardi	19h30-20h30	120 €	
	<b>Couture (18 séances)</b>	mercredi	19h30-22h	140 €	
	Art floral	jeudi	14h-16h	Entre 10 et 15€ la séance	
	Atelier produits d'entretien et cosmétiques de 6 à 12 personnes (calendrier établi pour l'année)			8 € la séance	

L'heure de la rentrée arrive doucement pour Familles Rurales (reprise des cours le 17 septembre). Un bulletin d'inscription sera distribué dans vos boîtes à lettres, à défaut vous pouvez le télécharger sur le site de la commune.

<http://www.saint-augustin-des-bois.fr/Familles-rurales>

Les ateliers " faire ses produits d'entretien ou ses cosmétiques" reprendront en Octobre, Novembre et Décembre 2018 (1 par mois)

L'association fera une vente de pommes bio début octobre.

Contact : Brigitte MORICET – Saint-Augustin-des-Bois

**Vie paroissiale** : messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le samedi 1<sup>er</sup> septembre à 18h30

**Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel**, organisée par La Leche League, **samedi 8 septembre de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs**. (Petit déjeuner à 9h30)

Renseignements <https://www.lilfrance.org/> rubrique *Réunions*



**Contes musicaux "Les oiseaux ont leurs mots à dire"** proposés le **dimanche 16 septembre, à 16h, au centre polyvalent de Saint-Augustin-des-Bois**.

Dans le cadre d'itinérances en Vallées du Haut-Anjou du 15 septembre au 7 octobre, la Compagnie du Théâtre des chemins propose un conte musical "Les oiseaux ont leurs mots à dire".

L'histoire ? A l'origine, le Monde était plein de défauts de fabrication, heureusement, des oiseaux de génie s'en sont mêlés. Le corbeau ? Sans lui, aujourd'hui, il n'y aurait ni lune, ni soleil, ni étoile dans le

Qu'ils soient appréciés pour leur sagesse cachées ou pour leur humour stimulant et leur part de rêve, ces contes embarquent petits et grands pour un fantastique voyage dans l'imaginaire des hommes.

Apportez votre pique-nique et déjeunez sur place ! Dès 4 ans.

Renseignement auprès de L'échappée belle **02.41.39.14.84**

**Soirée dansante** Des amis de Saint Augustin (comité de jumelage) le samedi 6 octobre 2018 à 20H à l'Orée des Bois.

Repas 30€ - Réservation : Lebrun B. 09.79.71.33.74

**Près de chez nous**

Permanence d'inscriptions au **K'en'go judo** pour la saison 2018/2019 au dojo, route de Cholet, Bécon le Granits :

**Le samedi 8 septembre 2018 de 10h00 à 12h00.**

Des cours de Judo (enfants dès 4 ans, ados, adultes), de Taïso (renforcement musculaire, assouplissements) et de Newaza (combats au sol) sont dispensés par un professeur de Judo diplômé d'Etat : Killian Biétry.

Deux cours d'essai Gratuits sont proposés. Inscriptions possibles toute l'année.

Portes ouvertes - découverte du 12 au 15 septembre 2018, lors des horaires habituels des cours.

Pour tout renseignement : Mail : [kengo.judo@hotmail.fr](mailto:kengo.judo@hotmail.fr)

Site internet : <http://www.kengojudo.com>

Sophie Ratié : 02 41 77 46 65



L'association « Le Bocage » du Louroux Béconnais organise un **séjour sur l'île de Noirmoutier du 15 au 19 octobre 2018** à destination des personnes en perte d'autonomie, des aidants familiaux (conjoint, enfant) mais aussi de toute personne âgée de plus de 60 ans et isolée (ou en situation de deuil) de notre territoire d'intervention.

Une infirmière et des soignants du Bocage ainsi que quelques bénévoles accompagnent au cours de ce voyage afin d'assurer les soins habituellement reçus au domicile.

Il reste quelques places disponibles. Les personnes intéressées par ce voyage peuvent **contacter l'association au 02.41.77.44.50**.



**Du 15 septembre au 16 novembre 2018**, le réseau des bibliothèques met en

avant l'astronomie et la nature pour apprendre tout en s'amusant. Pour les petits et les grands, des **ateliers, histoires, projections ou expositions** sont prévus Découvrez l'intégralité de la programmation sur le site internet des bibliothèques <http://www.bibliotheques-ouest-anjou.net>

**Animations à venir prochainement :**

**Balade botanique – Gratuit** : Samedi 15 septembre à 9 h  
Départ à Villemoisais - Parking du camping

Venez marcher sur un circuit de 7km entre la vallée de l'Auxence, classée Espace Naturel Sensible et le bocage angevin. Animée par l'association EDEN (Étude Des Équilibres Naturels) et proposée par le service Environnement de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

Gratuit. Tout public. Uniquement sur réservation (50 places disponibles) au 02.41.95.70.56 ou [r.stasse@valleesduhautanjou.fr](mailto:r.stasse@valleesduhautanjou.fr)

**"Songe d'une nuit étoilée" - Exposition et vernissage en famille**  
Mercredi 19 septembre à 16 h Bibliothèque du Louroux-Béconnais  
Gratuit. Infos et réservations : **02.41.24.14.60**  
ou [reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr](mailto:reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr)

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 septembre** par mail à

[communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr) ou à l'accueil de la mairie.



**Ne pas jeter sur la voie publique**